



# Collège Le Prieuré

TARIFS

2023-2024

A CONSERVER PAR LES FAMILLES



La contribution des familles est calculée selon votre **Quotient Familial** (QF).

Calcul de votre Quotient Familial :

Au moyen de l'avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) du ou des responsables financiers, veuillez relever le montant du revenu fiscal de référence (R) ainsi que le nombre de parts fiscales sur l'avis (P).

Diviser le revenu fiscal de référence par le nombre de part (R/P) => vous obtenez ainsi votre **Quotient Familial**.

**Attention ! Nous n'avons pas besoin de votre coefficient CAF.** Le coût de la scolarité comprend plusieurs éléments dont la contribution familiale et la cotisation APEL (24€ par an et par enfant - facultative si vous la payez déjà dans un autre établissement catholique).

**\*RAPPEL : catégories A, B, D et E : il est impératif de nous fournir votre copie INTEGRALE de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.**

Vous trouverez en page 2 un récapitulatif vous permettant de visualiser le montant de la scolarité de votre enfant. Les voyages (facultatifs sauf au British) et sorties scolaires (obligatoires) restent des frais en sus.

## RAPPEL DES REGIMES :

**Externe** : votre enfant déjeune à l'extérieur de l'établissement il n'est plus sous la responsabilité de l'établissement

**Panier repas (uniquement les 4ème et les 3ème)** : Votre enfant apporte son repas et reste dans l'établissement. Il déjeune à la cantine avec ses camarades et bénéficie des couverts, du pain, de l'eau, des serviettes et du micro-ondes.

**Demi-pensionnaire « 5 compo »** : votre enfant déjeune à la cantine, il n'est pas autorisé à sortir de l'établissement et reste sous la responsabilité de l'établissement. Son repas est composé de 5 éléments : entrée, plat (protéine, et garniture) laitage et dessert. Le tarif est calculé annuellement sur la base de 4 repas par semaine.

**Internes** : votre enfant est logé à l'internat durant la semaine, il est nourri matin, midi et soir sur la base d'un demi-pensionnaire « 5 compo ».

**Pour tous les élèves** : nous vous rappelons qu'un goûter est distribué quotidiennement à la récréation de 10h30.

Pour les élèves du **Prieuré de Sambin (6ème - 5ème)** et les élèves de **5ème British**, un nouveau régime est proposé : le **demi-pensionnaire « 3 compo »**. Votre enfant déjeune à la cantine, il n'est pas autorisé à sortir de l'établissement et reste sous la responsabilité de l'établissement. Son repas est composé de 3 éléments : plat (protéine et garniture), laitage OU dessert. Le tarif est calculé annuellement sur la base de 4 repas par semaine.

NOUVEAUTE

### «Compo 5»

Entrée

Plat protidique

Accompagnement

Laitage

Dessert

### «Compo 3»

~~Entrée~~

Plat protidique

Accompagnement

Laitage


OU

Dessert


Mon enfant est « <b>EXTERNE</b> » au Prieuré de Sambin, au Prieuré de Pontlevoy, ou au British		
Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL
A*	Jusqu'à 7 500 €	735 €
B*	De 7 501 à 8 800 €	975 €
C	Au-delà de 8 801 €	1 140 €

Pour les externes, le tarif d'un repas occasionnel est de 7,50€. Les repas sont facturés trimestriellement.

Mon enfant est « <b>PANIER-REPAS</b> » au Prieuré de Pontlevoy, OU en 4ème / 3ème au British				
Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL	« <b>PANIER REPAS</b> »	TOTAL ANNUEL
A*	Jusqu'à 7 500 €	735 €	300 €	1 035 €
B*	De 7 501 à 8 800 €	975 €	300 €	1 275 €
C	Au-delà de 8 801 €	1 140 €	300 €	1 440 €

 Mon enfant est « <b>DEMI-PENSIONNAIRE - 3 COMPO</b> » pour les élèves de 6ème et 5ème				
Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL	« <b>1/2-PENSION 3 COMPO</b> »	TOTAL ANNUEL
A*	Jusqu'à 7 500 €	735 €	790 €	1 525 €
B*	De 7 501 à 8 800 €	975 €	790 €	1 765 €
C	Au-delà de 8 801 €	1 140 €	790 €	1 930 €

Mon enfant est « <b>DEMI-PENSIONNAIRE - 5 COMPO</b> » au Prieuré de Sambin, au Prieuré de Pontlevoy, ou au British				
Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL	« <b>1/2-PENSION 5 COMPO</b> »	TOTAL ANNUEL
A*	Jusqu'à 7 500 €	735 €	1 150 €	1 885 €
B*	De 7 501 à 8 800 €	975 €	1 150 €	2 125 €
C	Au-delà de 8 801 €	1 140 €	1 150 €	2 290 €

Mon enfant est « <b>INTERNE GARÇON</b> »					
Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation	Restauration annuelle	Hébergement	TOTAL ANNUEL
D*	Jusqu'à 8 800 €	975 €	2 360 €	2 600 €	5 935 €
 E*	De 8801 à 14 999 €	975 €	2 360 €	3 465 €	6 800 €
F	Au-delà de 15 000 €	1 140 €	2 360 €	4 305 €	7 805 €

Les périodes de stage, les voyages scolaires d'une semaine ou plus et les absences pour maladie d'une semaine ou plus vous seront décomptés sur votre facture. Les avoirs seront établis sur la base de 4,50€.

**FRAIS D'INSCRIPTION** prélevé le 10 octobre 2023

Inscription	Montant annuel
Externe	45 €
Panier-repas	
Demi-pensionnaire 3 ou 5 compo	
Interne	65 €

**FRAIS DE REINSCRIPTION** prélevé le 10 octobre 2023

Réinscription	Montant annuel
Externe	20 €
Panier-repas	
Demi-pensionnaire 3 ou 5 compo	
Interne	

**ACOMPTE** prélevé le 20 septembre 2023

Il sera déduit de la facture annuelle et est fonction du régime

Régime	Montant
Externe	73,50 €
Panier-repas	103,50 €
Demi-pensionnaire 3 compo	152,50 €
Demi-pensionnaire 5 compo	188,50 €
Interne	593,50 €

**DOSSIER DE BOURSES**

Les dossiers de demandes de bourses nationales seront remis à tous les élèves courant septembre. Dans le cas d'une attribution et d'une procuration faite à l'Établissement, le montant de cette bourse versée au collège sera déduit de votre contribution.

**AUTRES FRAIS**

Agenda fournit par l'établissement	7€ / an prélevé le 10 octobre 2023
Étude du soir (facultatif)	250€ / an lissé sur l'année (occasionnellement, prix unitaire : 2,80€)
Protection Individuelle Accident sur adhésion « Mutuelles St Christophe »	11,50€ / an prélevé le 10 octobre 2023 (imposée si pas d'attestation d'assurance scolaire au <b>15 sept. 2023</b> )

**RÉDUCTIONS FAMILLES NOMBREUSES**

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants dans l'Établissement bénéficient d'une réduction de :

20 % sur la contribution familiale du 2<sup>ème</sup> enfant

30 % sur la contribution familiale du 3<sup>ème</sup> enfant

40 % sur la contribution familiale du 4<sup>ème</sup> enfant, ainsi que sur les suivants.

MOYENS DE TRANSPORTS		TARIFS
Moyen personnel	/	/
<p>Horaires et lignes desservies sur notre site internet : <a href="http://www.lplcp.fr/">www.lplcp.fr/</a></p> <p><b>Les tarifs et lignes annoncés sont donné à titre indicatif.</b> Ils sont susceptibles d'être modifiés. Ces montants sont prélevés par l'établissement et lissés sur votre échéancier annuel</p>		
Circuit 3A et 3B	Pas de carte, abonnement annuel	10 € / mois
Circuit 4		
Ligne 13.01	Formulaire et instructions sur notre site	<b>25€/an de frais de gestion (carte) + 50€/an de ligne dédiée</b>
Ligne 13.02		
Ligne 13.03		
Ligne de Sambin - Pontlevoy	Pas de carte, abonnement annuel	7 €/ mois
Transport des élèves internes (Les dimanches et les vendredis)	Pas de carte, abonnement annuel	Forfait annuel de 350€ pour 2 trajets par semaine (soit 5€ le trajet)
<p>Transports organisés par le Conseil Régional : « Rémi »</p> <p>Pensez à réaliser la carte de transport scolaire de votre enfant sur <a href="https://www.remi-centrevaldeloire.fr">https://www.remi-centrevaldeloire.fr</a></p> <p><b>Les modalités de transports vous seront rappelées courant juin 2023 par mail</b></p>		
Ligne 6	<a href="https://www.remi-centrevaldeloire.fr">https://www.remi-centrevaldeloire.fr</a>	25€/an de frais de gestion (carte)
MTC 14 Ligne scolaire CTR du Conseil Régional	<a href="https://www.remi-centrevaldeloire.fr">https://www.remi-centrevaldeloire.fr</a>	25€/an de frais de gestion (carte) + 50€/an de ligne dédiées